

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 26 novembre 2018
N° de dossier : 118243.00026/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturnel@fasken.com

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande du Transporteur relative à la Politique d'ajouts au Réseau de transport
R-3888-2014 Phase 2

Me Dubois,

Nous accusons réception de votre lettre du 23 novembre relative à la preuve d'expertise que NEMC entend déposer dans le cadre de la Phase 2, suite à la décision D-2018-152.

Nous confirmons que notre cliente entend retenir les services d'un expert pour traiter des sujets non exclus du mandat envisagé à l'origine, soit les sujets 1, 3 et 5, ou de tout autre sujet pertinent en conformité avec la décision mentionnée au paragraphe précédent.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel
AT/mb

